



# Charte pour la protection des mineurs

## **CATÉCHISTES, ANIMATEURS DE JEUNES,**

Soyez remerciés d'avoir accepté ce service d'Eglise en réponse à la demande des parents. Leur confiance nous oblige.

Cette charte traduit les valeurs fortes auxquelles nous sommes attachés. Elle offre aussi des points de repère, non exhaustifs, en complément du « Guide » en œuvre dans notre diocèse, pour ceux qui sont en contact avec des enfants et des jeunes. C'est un instrument de travail qui permet de relire notre pratique personnellement et en équipe.

Nous nous engageons ainsi dans la prévention contre les abus (physique, sexuel et/ou moral) en communion avec toute l'Eglise qui cherche à assumer son rôle éducatif :

### **« ACCOMPAGNER LES JEUNES... »**

*c'est les accueillir,  
les motiver, les  
encourager et les  
stimuler. Cela implique  
qu'on les regarde  
avec compréhension,  
valorisation et  
affection.... Ainsi les  
accompagnateurs ...  
devraient marcher avec  
eux en leur permettant  
d'être acteur de leur  
cheminement. Ils  
devraient respecter la  
liberté des jeunes...et les  
équiper en leur donnant  
les outils pour avancer... »*

**Pape François,  
Exhortation post  
synodale Christus Vivit  
aux jeunes - mars 2019)**

### **Notre responsabilité**

---

Notre responsabilité d'adulte exige donc de développer un comportement ajusté avec ceux qui nous sont confiés. La relation éducative intègre le sens de la loi, parole commune qui s'impose à tous. En définissant le permis et l'interdit, elle offre des repères essentiels pour le bien de la personne et de la société, elle protège les plus faibles. Elle installe la distance entre le sujet et ses désirs immédiats. Elle ouvre la relation à un lien social plus vaste.

---

A la manière du Christ, premier éducateur, les animateurs de groupes de jeunes et enfants s'engagent à respecter la liberté et la dignité de ceux qui leur sont confiés.

---

Ainsi nous leur demandons d'être particulièrement attentifs à :

---

- Créer un lien de confiance avec les familles
- Créer un climat de confiance réciproque dans l'équipe d'enfants ou de jeunes.
- Favoriser la parole de chaque enfant et jeune, et y prêter attention
- Adopter une attitude positive et respectueuse en toute circonstance : reconnaître chacun comme une personne qui a des besoins, des droits et des devoirs propres à son âge
- Croire en chacun des jeunes et veiller à valoriser leurs talents et les accompagner sur leur chemin de discernement
- Mettre en cohérence les paroles et les actes (les leurs comme ceux des animateurs)
- Faire prendre conscience de ce qui est acceptable et ne l'est pas dans les relations avec les autres enfants/jeunes et avec les adultes
- Être vigilant à la qualité des relations et comportements entre enfants/jeunes
- Se situer à une juste distance de chacun (affective, psychologique, physique)
- Être attentif à toute situation délicate ou ambiguë où cette distance n'est pas respectée et agir en conséquence (cf ci-dessous)
- Connaître les dispositifs proposés par l'Eglise (livret « Lutter contre la pédophilie », site de la CEF), le diocèse (« Guide », cellule d'écoute des victimes) et la réglementation pour les mineurs. Les faire respecter.
- Participer aux formations proposées par le diocèse
- Travailler en équipe et consentir aux relectures collectives des pratiques.

Que faire si un enfant ou un jeune se confie à moi ou si un adulte a des inquiétudes devant des comportements inadaptés :

---

- **Écouter** : reformuler et prendre des notes « ce que tu me dis est tellement important que j'ai besoin de l'écrire ». Ecouter sans juger, noter précisément ce qui est dit, sans enquêter.
- **Rassurer** : sans banaliser ni dramatiser et « je ne peux pas garder ça pour moi, je dois le dire ».
- **Protéger** : garantir la sécurité physique et morale des mineurs
- **Informé** : ne pas rester seul, informer immédiatement le/la responsable d'équipe, de groupe. Lui transmettre les notes prises datées et signées.



## Engagement

*« Je déclare avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter. »*

Nom :

Prénom :

Signature :

Le :

à :

*« En co-signant cette charte, je m'engage à la respecter et à la travailler en équipe. »*

Nom du responsable :

Prénom :

### **ONT APPORTÉ LEUR CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT :**

Pour la cellule d'écoute : Marie-France BOLARD - Pierrette GUENEBAUD - Dominique BLANCHET - Daniel FEVRE - Christian NIGGLI – Didier SENTENAS. Le service de la communication du diocèse : Justyna LOMBARD